



Tél.: 05 59 802 804
e-mail : pau@bdo.fr
www.bdo.fr

66, Chemin Mirassou
64140 LONS

Association ACT 64

SIREN : 387 710 395

1, rue de Cottage des Tourterelles
64000 PAU

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de l'Association ACT 64,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ACT 64 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'Association.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

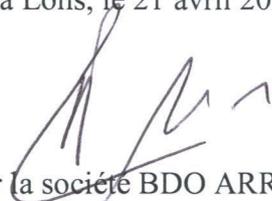
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies

ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lons, le 21 avril 2021



Pour la société BDO ARRAOU

Philippe ARRAOU
Commissaire aux Comptes

BDO Arraou
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
66, Chemin Mirasse,
64140 LONS - PAU
Tél.: 05 59 802 804

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	175 753,21	24 847,10	150 906,11	157 866,11
Installations techniques, matériel et outillage	6 322,00	6 322,00		
Autres immobilisations corporelles	46 161,25	28 422,69	17 738,56	13 423,94
Immob. en cours / Avances et acomptes				4 300,00
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 545,00		1 545,00	1 545,00
Autres immobilisations financières	6 902,00		6 902,00	4 769,00
Total I	236 683,46	59 591,79	177 091,67	181 904,05
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	677,00		677,00	330,00
Autres créances	3 144,67		3 144,67	3 505,45
Divers				
Disponibilités	100 220,91		100 220,91	87 417,06
Total II	104 042,58		104 042,58	91 252,51
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	340 726,04	59 591,79	281 134,25	273 156,56

BDO Arraol

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

66, Chemin Mirassol
64140 LONS - PAU
TÉL. : 05 59 202 664

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	76 531,36	76 531,36
Autres fonds propres sans droit de reprise	76 531,36	76 531,36
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	22 602,46	-9 328,04
Excédent ou déficit de l'exercice	20 370,09	31 930,50
Situation nette (sous-total)	119 503,91	99 133,82
Total I	119 503,91	99 133,82
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		15 000,00
Provisions pour charges	11 901,00	
Total III	11 901,00	15 000,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	119 629,57	134 869,87
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	119 629,57	134 869,87
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 489,91	14 464,41
Dettes fiscales et sociales	12 549,86	9 688,46
Autres dettes	60,00	
Total IV	149 729,34	159 022,74
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	281 134,25	273 156,56

IBDO Arraol

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

66, Chemin Mirassou
64140 LONS - PAU
Tél.: 05 59 802 804

compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	10 070,00	11 182,03
Ventes de biens et de services	5 355,00	5 285,00
Ventes de biens		
Ventes de prestations services	5 355,00	5 285,00
Produits de tiers financeurs	504 613,50	375 192,20
Concours publics et subventions d'exploitation	501 913,55	369 412,95
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public	2 699,95	5 779,25
Contributions financières		
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges	15 000,00	15 000,00
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits		0,01
Total I	535 038,50	406 659,24
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	244 151,75	148 809,20
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 685,00	2 141,00
Salaires et traitements	130 368,27	107 012,59
Charges sociales	108 441,53	87 564,59
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	66, Chemin Mirassou 64140 LONS - PAU Tél.: 05 59 802 804	15 697,59
Dotations aux provisions	11 901,00	15 000,00
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Total II	513 245,14	373 095,94
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	21 793,36	33 563,30
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	222,30	190,48
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
Total III	222,30	190,48
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 645,57	1 823,28
Différences négatives de change		
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
Total IV	1 645,57	1 823,28
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-1 423,27	-1 632,80
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	20 370,09	31 930,50
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		4 510,00
Reprises provisions, dép., et transferts de charge		
Total V		4 510,00

compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		4 510,00
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions		
Total VI		4 510,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	535 260,80	411 359,72
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII)	514 890,71	379 429,22
EXCEDENT OU DEFICIT	20 370,09	31 930,50
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
TOTAL		

IBDO Arraou

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

66, Chemin Mirassou
64140 LONS - PAU
Tél.: 05 59 802 804

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ACT 64

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 281 134 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 20 370 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/03/2021 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des nouveaux règlements 2018-06 et 2019-04 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Il n'y a pas d'impact sur la présentation des comptes annuels de l'association.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

IBDO Arraou
 EXPERTS COMPTABLES
 COMMISSAIRES AUX COMPTES
 66, Chemin Mirassou
 64140 LONS - PAU
 Tél.: 05 59 802 804

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Il n'y a pas d'impact covid significatif pour cette association.

BDO Arraou
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
66, Chemin Mirassou
64140 LONS - PAU
Tél.: 05 59 802 804

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Les indemnités de fin de carrière ont été comptabilisés pour la première fois sur l'exercice clos au 31 décembre 2020, impactant le résultat au niveau des dotations aux provisions pour risques et charges et impactant le bilan passif au niveau des provisions, pour un montant de 11 901€.

LBDO Arras
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
66, Chemin Mirassou
64140 LONS - PAU
Tél.: 05 59 802 804

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	174 000			174 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		1 753		1 753
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 322			6 322
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 738			5 738
- Matériel de transport	22 500	10 700		33 200
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 625	599		7 224
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	4 300			
Immobilisations corporelles	219 484	13 052		228 236
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 545			1 545
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 769	2 593	460	6 902
Immobilisations financières	6 314	2 593	460	8 447
ACTIF IMMOBILISE	225 798	15 645	460	236 683

IBDO Arraou

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

66, Chemin Mirassou
64140 LONS - PAU
Tél.: 05 59 802 804

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		13 052	2 593	15 645
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		13 052	2 593	15 645
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			460	460
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			460	460

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

66, Chemin Mirassou
64140 LONS - PAU
Tél.: 05 59 802 804

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	16 134	6 960		23 094
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions		1 753		1 753
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 322			6 322
- Installations générales, agencements aménagement divers	603	574		1 176
- Matériel de transport	14 850	5 576		20 426
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 986	835		6 820
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	43 894	15 698		59 592
ACTIF IMMOBILISE	43 894	15 698		59 592

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 724 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 902		6 902
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	677	677	
Autres	3 145	3 145	
Charges constatées d'avance			
Total	10 724	3 822	6 902
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	2 655
Total	2 655

BDO Arraou
 EXPERTS COMPTABLES
 COMMISSAIRES AUX COMPTES
 66, Chemin Mirassou
 64140 LONS - PAU
 Tél.: 05 59 802 804

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	76 531				76 531
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociales		31 931		31 931	
Réserves des activités sociales					
RAN hors activités sociales	-9 328		31 931		22 602
RAN des activités sociales					
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	31 931	-31 931	20 370		20 370
Exc.ou Déficit des activités sociales					
Situation nette	99 134		52 301	31 931	119 504
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	99 134		52 301	31 931	119 504

BDO Arraou

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

66, Chemin Mirassou
64140 LONS - PAU
Tél.: 05 59 802 804

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	15 000				
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					11 901
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	15 000				11 901
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		11 901	15 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Compte tenu du cumul des droits individuels constatés en Décembre 2020, la dette actuarielle de l'entreprise pour l'évaluation du passif social relatif aux indemnités de fin de carrière est évalué à 11 901 € selon la méthode Retrospective des unités de crédit projetées (P.B.O).

taux d'actualisation brut 0.34 %

revalorisation des salaires 1%

taux de charges sociales: cadres: 56%, non cadres: 49.55%

Aucune convention collective

turn over faible

table de mortalité INSEE 2013

départ à l'initiative du salarié 100%

Age de départ à la retraite 60-67 ans

BDO Arraou
 EXPERTS COMPTABLES
 COMMISSAIRES AUX COMPTES
 66, Chemin Mirassou
 64140 LONS - PAU
 Tél.: 05 59 802 804

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 149 729 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	119 630	-39 578	52 310	106 898
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 490	17 490		
Dettes fiscales et sociales	12 550	12 550		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	60	60		
Produits constatés d'avance				
Total	149 729	-9 478	52 310	106 898
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	15 240			
(**) Dont envers les associés				

BDO Arraou

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

66, Chemin Mirassou
64140 LONS - PAU
Tél.: 05 59 802 804

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		4 115	3 150
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 115	4 115	3 150

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 682
Etat - autres charges à payer	2 685
Total	10 367

IBDO ArraouEXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES66, Chemin Mirassou
64140 LONS - PAU
Tél.: 05 59 802 804

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2020
Participation des usagers	5 355
Cotisation adhérents	70
Dons	10 000
TOTAL	15 425

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics					501 804	501 804
Subventions d'exploitation			110			110
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						501 914

IBDO Arraou
 EXPERTS COMPTABLES
 COMMISSAIRES AUX COMPTES
 66, Chemin Mirassou
 64140 LONS - PAU
 Tél.: 05 59 802 804

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>caution sur prêt 0973610 de la CEGC</i>	28 007
<i>caution sur prêt 982460</i>	29 750
Autres engagements reçus	57 757
Legs nets à réaliser	
Total	57 757

BDO Arraou

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

66, Chemin Mirassou
64140 LONS - PAU
Tél.: 05 59 802 804